



## Succession et inventaire établi par un commissaire priseur

Par **katou\_old**, le **25/12/2007** à **10:21**

bonjour  
dans le cadre d'une succession (deces de ma grand mere)  
un inventaire a ete etabli et chiffre a 16000 euros environ  
aujourd'hui, les meubles qui etait entreposes dans la maison de ma grand mere ne sont plus  
la en grande partie  
que puis je faire  
la succession n'est pas encore validee par tous les heritiers